



Demande de permis de construction d'une galerie ou d'un patio

Coût : 36.75\$

Ceci constitue une **demande d'étude du dossier** en vue de l'obtention d'un permis. Nous vous prions donc de bien remplir ce formulaire avec le maximum de précision et en conformité avec les normes municipales. **Veillez prendre note qu'il est interdit de commencer les travaux de construction avant que le permis ne soit émis. Les paiements des frais du permis ne sont pas une autorisation pour débiter les travaux. Le paiement s'effectuera au début de la demande.**

DOCUMENTS À FOURNIR AVEC VOTRE DEMANDE DE PERMIS	cochez les éléments joints à la demande
1. Plan de construction à l'échelle conforme au Code national du Bâtiment du Canada – Plans, élévations, coupes et détails.	<input type="checkbox"/>
2. Plan d'implantation à l'échelle indiquant : - La localisation du/des bâtiment(s) existant(s) et projeté(s) avec les marges de recul (distances) des quatre cotés (voir normes A)	<input type="checkbox"/>
3. Rapport d'un ingénieur en cas de mouvement de masse le cas échéant.	<input type="checkbox"/>

Attention : le fait de ne pas inclure un des documents entraînera des délais dans l'étude de votre dossier.

NORMES A

NORMES D'IMPLANTATION DU BÂTIMENT		
Distance du bâtiment projeté aux différents éléments suivants :	Minimum de distance requis	
	mètres	pieds
de la ligne de propriété en façade d'un chemin public ou privé	12	40'-0"
ou de la ligne de propriété en façade des routes 309 et 315	35	115'-0"
de la ligne de propriété à droite	1.5	5'-0"
de la ligne de propriété à gauche	1.5	5'-0"
de la ligne de propriété arrière	1.5	5'-0"
élément épurateur	5	16'-4"
fosse septique	1.5	5'-0"
de tous cours d'eau	15	*50'-0"
de la ligne de transport d'électricité (ligne de haute tension)	20	66'-0"

Note : Tout aménagement, coupe de bois, terrassement, tout travaux sont interdits dans la marge de 15 mètres en bordure des lacs et des cours d'eau.*

Ceci n'est qu'une partie de notre réglementation. Veuillez communiquer avec le service d'urbanisme pour plus d'information.

RÉFÉRENCES OBLIGATOIRES		
Identification du requérant		
Nom(s) du/des propriétaire(s) :		
Adresse :	Ville :	Code postal :
Téléphone résidence :	Téléphone cellulaire :	
Téléphone travail :	Courriel :	

Identification de l'entrepreneur général		même que « requérant »
<input type="checkbox"/>		
Nom de l'entreprise :	Nom du responsable :	
Adresse de l'entreprise :	Ville :	Code postal :
Téléphone :	Télécopieur :	Téléphone cellulaire :
Courriel :	No RBQ :	

INFORMATIONS IMPORTANTES			
Dimension :		Hauteur des rampes :	
Hauteur du plancher par rapport au sol :			

ÉCHÉANCE			
Date prévue de début des travaux :		Date prévue de fin des travaux :	
Coût des travaux :			

Je _____ soussigné, déclare que les renseignements ci-hauts donnés, sont exacts et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux règlements d'urbanisme applicables et aux lois pouvant s'y rapporter. Signé en duplicata à la municipalité de L'Ange-Gardien ce (date) : _____

Signature du requérant : _____

La Municipalité a un délai de trente (30) jours de la date où la demande est jugée **complète** pour émettre un permis de construction.

Tout changement pendant la construction doit être clairement indiqué sur des plans tels que construit à déposer à la Municipalité.

Veuillez communiquer au **(819) 986-7470 poste 225** lorsque les travaux seront complétés.